

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

PROGRAMME DÉTAILLÉ

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION :
Diplôme reconnu par l'Etat à Bac + 2 - Niveau 5 - TP-00350- Date d'effet : 29/04/2023
([Inscrit au RNCP37275 et éligible au CPF](#))

Financement : Plan de formation - Projet de Transition Pro – CPF – Personnel – CSP - France Travail - Alternance (OPCO)

Prochaine session : du 12/11/24 au 11/07/25

Durée totale : 8 mois répartis en 1113 h de formation dont 602h en centre de formation et 511h en entreprise.



7 boulevard Rembrandt
21000 Dijon



09 78 80 71 40



contact@accords-majeurs.fr
www.accords-majeurs.fr

Présentation du métier

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer.

Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement.

Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées. Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...). Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression.

En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel. En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Tout au long de la formation, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants afin de sécuriser leurs parcours de formation. A partir d'un scénario d'accompagnement, il met en œuvre les différentes étapes de l'accompagnement. Il mobilise les acteurs relais au sein ou à l'extérieur de son organisation, en réponse aux besoins des apprenants. Il accueille et positionne les apprenants afin d'individualiser leurs parcours. Il assure un suivi individualisé et collectif et propose d'éventuels ajustements de parcours.

Lorsqu'il accompagne les apprenants à distance, le formateur met en place des actions de tutorat spécifiques à la formation à distance. L'accompagnement permet également de contribuer au développement professionnel des apprenants en favorisant des compétences et des comportements adaptés à leurs projets professionnels.

Présentation du métier

Dans ses activités, le formateur professionnel d'adultes veille en permanence à la **qualité de ses activités**.

Il se conforme au cadre contractuel de la formation, à la réglementation en vigueur dans sa spécialité et dans le secteur de la formation. **Il connaît les enjeux de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)** de son organisation et sensibilise les apprenants dans leur propre activité. Il participe au système de qualité et de conformité en assurant la traçabilité de la formation.

Il s'adapte aux évolutions de son environnement et maintient son niveau d'expertise et de performance **grâce à une démarche de veille permanente et à l'analyse régulière de ses pratiques d'animation, d'accompagnement et de communication**.

Le formateur professionnel d'adultes **est autonome dans la préparation, l'animation de la formation et l'accompagnement des apprenants, et veille à la qualité de ses activités**. Il exerce sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique ou d'un responsable de formation s'il est salarié. Il trace et rend compte de son activité dans le cadre du système de qualité et de conformité.

Le formateur professionnel d'adultes est fréquemment en relation avec les apprenants. **Au sein de son organisation, il travaille en équipe avec d'autres formateurs, collabore avec le service administratif et rend compte à son supérieur hiérarchique**. A l'extérieur de son organisation, il entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local. Le formateur professionnel d'adultes intervient dans les locaux des organismes de formation, dans les locaux des clients, dans des tiers-lieux ou à distance. Il s'appuie sur les outils bureautiques et numériques pour concevoir, animer les formations et accompagner les apprenants. **Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des employeurs et du domaine de spécialité du formateur. Le formateur peut être salarié ou travailleur indépendant**.

Présentation de la formation

1. Public

Toute personne souhaitant devenir :

Formateur-trice d'adultes - Formateur-trice technique -Formateur-trice - consultant-e/Coordinateur-trice pédagogique - Conseiller-ère en formation - Consultant-e en formation - Responsable de formation

2. Pré-requis/conditions d'accès

Dossier de candidature et entretien de motivation et d'aptitude

- Niveau baccalauréat et/ou équivalent par l'expérience. Acquis professionnels de base dans le domaine de la gestion d'équipe, l'animation, le tutorat ou dans tout autre domaine professionnel en entreprise ou en structure associative de 2 ans environ (connaissance de l'environnement, des différentes fonctions et des interrelations), acquis professionnels dans le domaine
- VAPP : nous consulter

Possibilité d'accéder au titre sans faire la formation par la VAE : nous consulter.

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique avec notre référent handicap peut être réalisé pour faciliter leur parcours.

3. Objectif global de la formation

Former et professionnaliser des Formateurs-trices pour Adultes qui mettrons en place toutes les étapes de la formation. De la préparation à l'évaluation en passant par l'animation. En collectif ou en individuel tout en inscrivant sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociétale des entreprises.

4. Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion.
- Services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Informations complémentaires :

Des qualifications partielles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules – Nous consulter.

Contenu de la formation

1. Concevoir et préparer la formation

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

3. Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

PRATIQUE EN ENTREPRISE

- 315 heures minimum de pratique en entreprise sont obligatoire pour valider le titre professionnel, soit 9 semaines de stage.

Modalités pédagogiques

Démarche

Les buts seront atteints par la mise en œuvre d'une pédagogie combinant :

- L'élaboration d'un contrat de parcours personnalisé : objectifs personnels et projet de formation
- Un travail d'élaboration personnelle (études de cas et formalisation des pratiques)
- Une écoute et un appui personnalisés : individualisation de la démarche et bilans intermédiaires collectifs et/ou individuels
- L'entraînement à des situations concrètes.

Les méthodes pédagogiques

- Apports informatifs et contextuels
- Une plateforme LMS collaborative
- Un lieu de visio-conférence en accès libre
- Debriefing.
- Auto-évaluation au moyen de « grilles d'évaluation »
- Un dossier pédagogique stagiaire sera remis en fin de formation
- Evaluation orale et écrite en fin de formation

La valeur ajoutée de cette formation

Titre professionnel reconnu par l'Etat

Une équipe complémentaire et pluridisciplinaire, une conjugaison d'expériences professionnelles dans les domaines :

- Développement personnel
- Coaching individuel et d'équipes
- Direction d'entreprises et management
- Gestion de carrières et ressources humaines
- Communication, expression et créativité
- Digital et numérique
- Psychologie cognitive et sociale

Un positionnement à l'entrée de formation (questionnaire ou autodiagnostic) permet la mise en place d'un parcours individuel, accompagné et sécurisé.

Supports et Matériel pédagogiques fournis.

- Tableau interactif
- Plateforme LMS
- Supports pédagogiques écrits et audiovisuels

Accessibilité et repas :

- Possibilité de manger sur place
- Tram T2 Nation

Nombre de participants

- Maximum 15

Modalités d'évaluation

La validation du titre professionnel est évaluée par un jury au vu :

Mise en situation professionnelle | Analyser ses pratiques professionnelles de 55 min

Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury. Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale. Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort.

Entretien technique | oral de 20 min

Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien sur l'accueil d'apprenants et la co-construction de parcours ainsi que le tutorat à distance.

Questionnement à partir de productions | oral de 1h35

Le questionnement à partir de productions est organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types.

- Activité type « Concevoir et préparer la formation » Chapitre 1 du dossier technique + 20 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » Chapitre 2 du dossier technique + 15 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Accompagner les apprenants en formation » Chapitre 3 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » Chapitre 4 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury

Entretien final | oral de 10 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. L'objectif de cet entretien est d'évaluer la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits.

Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluations continues :

Évaluation formative

- À chaque séquence pédagogique, des exercices et des mises en situation permettront au formateur et aux participants d'évaluer les acquis et axes de progrès.

Évaluation sommative

- En fin de formation, une évaluation orale est faite par le formateur au moyen d'un tour de table puis d'une synthèse des fiches individuelles de progrès permettant à chaque participant de repartir avec des objectifs concrets à mettre en œuvre.

Évaluation du niveau de satisfaction

- Une évaluation qualitative est proposée par l'intervenant en termes d'acquis et de satisfaction par rapport à la formation suivie. Elle permet au formateur d'ajuster ses contenus et méthodes de formation pour la prochaine session si nécessaire.
- Un bilan de chaque phase de formation est réalisé et partagé avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Évaluations intermédiaires

Trois évaluations intermédiaires sont réalisées en cours de formation à chaque fin de période en centre de formation en intégrant progressivement les acquis de formation et en respectant les conditions exactes de l'examen final. Ces évaluations sont intégrées dans le dossier du candidat pour l'examen final avec les écrits demandés dans le référentiel de certification.



7 boulevard Rembrandt
21000 Dijon



09 78 80 71 40



contact@accords-majeurs.fr
www.accords-majeurs.fr

Indicateurs de résultats

TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Taux de réussite



99%

sur 95 apprenants présentés à l'examen

Taux d'insertion



79%

sur 71 apprenants ayant répondu à l'enquête d'insertion à 6 mois sur 85

Taux de satisfaction



92%

sur 98 apprenants interrogés. 96 personnes sur 98 ont réalisé un retour d'enquête

Taux de recommandation



94%

sur 98 apprenants interrogés. 96 personnes sur 98 ont réalisé un retour d'enquête

Sur un total de 104 apprenants, 6 personnes ont quitté la formation avant la fin de cette dernière (pour raison de santé, erreur d'orientation et problématique personnelle)



7 boulevard Rembrandt
21000 Dijon



09 78 80 71 40



contact@accords-majeurs.fr
www.accords-majeurs.fr

Indicateurs de résultats CFA

TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Taux de réussite



Taux d'insertion



Taux de satisfaction



Taux de recommandation



VALEUR AJOUTÉE : 0

Sur un total de 2 apprentis, aucune personne n'a interrompu sa formation et n'a poursuivi des études



7 boulevard Rembrandt
21000 Dijon



09 78 80 71 40



contact@accords-majeurs.fr
www.accords-majeurs.fr